



Enseigner le DGEMC

publié le 04/06/2020 - mis à jour le 03/07/2020

Se former, actualiser ses connaissances

Descriptif :

Des formations en ligne pour actualiser ses connaissances.

Sommaire :

- Le référentiel
- Les classes virtuelles de Michel Idelovici
- Les parcours Magistère (sur inscription)

Septembre 2020 marque une nouvelle étape dans l'enseignement du **DGEMC**. Spécialité réservée aux terminales L, cet enseignement devient une option des bacs généraux.

Pour l'enseigner vous trouverez ci-dessous plusieurs ressources :

● Le référentiel

[Le BO de juillet 2019](#) ↗

● Les classes virtuelles de Michel Idelovici

Les 3 premiers modules sont accessibles à tous sans inscription et fort riches. Débuter par cela vous aidera à comprendre **DGEMC** et comment l'aborder.

- Module 1 : [Introduction au droit](#) ↗
- Module 2 : [La personne Qu'est-ce qu'une personne pour le droit ?](#) ↗
- Module 3 et fin du module 2 : [Les problématiques juridiques liées à la bioéthique - La responsabilité](#) - ↗

● Les parcours Magistère (sur inscription)

- [Le cas pratique en droit](#) ↗ . Il permet d'actualiser ses connaissances en droit de la responsabilité et mieux comprendre la construction de cas pratique
- [Actualisation des connaissances en droit - Académie de Créteil](#) ↗



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.